



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-36013>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-36013

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-17365

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 13/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique
- Secrétariat général - Direction des Ressources Humaines (DRH)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13001954000025

Ville : La défense cedex

Code postal : 92055

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etude sur l'impact de la densification et des réaménagements possibles des locaux de l'administration centrale des ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Ecologique

Code CPV principal - Descripteur principal : 79311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Etude sur l'impact de la densification et des réaménagements possibles des locaux sur les conditions de santé, de sécurité et les conditions de travail des agents de l'administration centrale en poste à l'Arche paroi Sud et en Tour Séquoia pour les ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique

Critères d'attribution : - Critère 1 : Prix pondérée à 40% - Critère 2 : Qualité de l'équipe dédiée pondérée à 30% - Critère 3 : Méthodologie employée pondérée à 30%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Conformément à l'article R.2185-1 du code de la commande publique, le représentant du pouvoir adjudicateur décide de déclarer sans suite la procédure de passation du marché mentionnée ci-dessus. Cette décision est motivée par l'absence d'offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/03/2025